

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.03.38

Présents	26
Pouvoirs	6
Absent Excusé	1

**OBJET :**  
**DEMANDE DE**  
**SUBVENTION AUPRES**  
**DU CONSEIL**  
**DEPARTEMENTAL**  
**DES BOUCHES- DU-**  
**RHÔNE AU TITRE DE**  
**L'AIDE DU**  
**DEPARTEMENT POUR**  
**LA SECURITE**  
**PUBLIQUE**  
**(DEPLOIEMENT DE**  
**CAMERAS DE**  
**VIDEOPROTECTION**  
**ET DE LA FIBRE**  
**OPTIQUE)**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 6 juin

**MEMBRES PRESENTS :** Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

**POUVOIRS :** Véronique GARNIER à Richard MALLIÉ, Catherine BIENFAIT à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Yann PERTUISEL, Philippe CANOBIO à René ALBERICCI, Saïd ACHACHE à Geneviève MARTIN.

**ABSENT EXCUSÉ :** Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

Afin de poursuivre le développement de son plan de sécurité en matière de vidéoprotection, la Ville de Bouc Bel Air souhaite étendre et renforcer le maillage de caméras sur le territoire communal.

Il conviendra à cet effet de procéder à différents travaux préparatoires de terrassement et de génie civil, ainsi que de raccordement au réseau de fibre optique privée appartenant à la collectivité et sans rapport avec les réseaux de fibre publique à destination des particuliers ou des entreprises.

Lieux concernés :

- Ch. Dominique Chardonnet / Bd. de Valcros
- Av. de la Gratiane
- Rond-Point de Violési
- Rue des Roseaux / Ch. de Sauvecanne
- Rue des Roseaux / Av. Pauline de Simiane
- R-P Av. des Noyers / Rue Simone Veil
- Bastide de La Salle

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230612-23\_03\_38-DE

EXTRAIT DU  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

S<sup>2</sup>LO

En complément, la Ville souhaite obtenir de son réseau de fibre optique, afin de qui lui permettra un meilleur pilotage opérationnel pour les déploiements futurs.

Lieux concernés : ensemble du territoire communal.

La Ville souhaite également se doter d'appareils numériques de capture d'images sur des emplacements stratégiques, pour lutter contre les dépôts sauvages sur la voie publique ainsi que de matériel spécifique destiné à la Police Municipale pour faciliter l'exercice de ses missions quotidiennes (dispositifs individuels de signalisation et gilets pare-balles), l'aide du département aux équipements pour la sécurité publique permettant également de subventionner ce matériel spécifique.

Lieux concernés : ensemble du territoire communal et plus spécifiquement les emplacements destinés au tri sélectif pour les appareils numériques de capture d'images.

#### **Financement :**

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

- Coût des travaux relatifs à l'installation de nouveaux points de vidéoprotection avec caméras sur fibre optique : **52 865 € HT.**

- Coût de l'intervention relative au schéma repérage de la fibre communale dédiée : **27 460 € HT**

- Coûts de l'équipement destiné à la Police Municipale :

Appareils de capture d'images lors de dépôts sauvages : 2034 € HT

Gilets pare-balles : 453 € HT

Dispositifs individuels de signalisation et d'éclairage à LED (boîtiers lumineux portatifs) : 1028 € HT.

Soit un sous-total de : **3 515 €**

Le montant global de ces interventions et acquisitions dédiées à la sécurité publique est de : **83 840 € HT.**

Conseil Départemental 13	60 %	50 304 €
Financement Communal	40 %	33 536 €
TOTAL HT	100 %	83 840 €

Le taux de la subvention étant de 60 % sur le coût HT.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission Sécurité / Nouvelles Technologies  
du 24 mai 2023,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

C.M du 12/06/2023  
Délibération n°23.03.38

Envoyé en préfecture le 15/06/2023


Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le 15/06/2023  
ID: 013-211300157-20230612-23\_03\_38-DE

**AUTORISE** la commune à demander au Département des Bouches-du-Rhône la réalisation des travaux associés, la réalisation d'un schéma de repérage de la fibre appartenant à la commune ainsi que pour l'acquisition d'équipements destinés à la Police Municipale.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : 15/06/2023



Richard MALLIÉ,  
Maire.

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le



ID : 013-211300157-20230612-23\_03\_38-DE